

GENDARMERIE NATIONALE

COMPAGNIE DE GENDARMERIE

COB

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
03813	01481	2010	

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

N° pièce	N° feuillet
	1/1

Analyse et références

Objet Observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le lundi 27 septembre 2010 à 09 heures 15 minutes

Nous soussigné MDL Chef

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant 1 rue de verdun

, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	Insee
M		18/10/1975		
Filiation				
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Pharmacien	

DÉCLARATION

Le dimanche 19 septembre 2010, je me trouvais avenue du maréchal juin à 39100 DOLE. ----
Vers 16 heures 30, plus ou moins 10 minutes, et pendant une durée de 40 minutes d'observation, j'ai vu un avion et au dessus et en dessous, par rapport au zénith, deux point blancs. Ces points ne suivaient pas l'avion. Je les ai remarqué grâce à l'avion. Après quelques minutes d'observation j'en ai vu trois autres, donc cinq au total. Il est possible qu'il y en ai eu sept car je ne me souviens pas si les deux premiers se trouvaient avec les cinq autres. -----

Ils se déplaçaient très lentement, comme si ils étaient portés par le vent. L'un par rapport à l'autre, ils ne bougeaient pas. Ils allaient du Nord vers l'Est. -----

Question : Pouvez-vous me décrire ces objets volants non identifiés?

Réponse : Ce sont des objets de forme sphéroïde, de couleur métallique sans aspérité, blanchâtres. L'un d'eux se composait de deux sphères reliées par un tube de la même couleur. Ces objets ne laissaient aucune traînée et ne produisaient aucun bruit. -----

Question : Avez-vous effectué cette observation avec un appareil ou à l'oeil nu?

Réponse : J'avais des jumelles dont je ne connais pas le grossissement. Pour comparaison, j'ai observé un second avion dans les jumelles. Il devait mesurer environ le quart de l'oeilleton. Les objets étaient beaucoup plus petit que l'avion mais plus net que l'avion. Je vous remets des photos de ces objets.

le 27 septembre 2010 à 10 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue**L'Officier de Police Judiciaire**

A signé au carnet de déclarations